



académie
Aix-Marseille



Service Vie Scolaire

Région académique
PROVENCE-ALPES-CÔTE D'AZUR

SVS/18-785-199 du 02/07/2018

CERTIFICAT PLURALITE RELIGIEUSE, DROIT, LAÏCITE ET SOCIETES

Destinataires : Chefs d'établissement, Enseignants, CPE

Dossier suivi par : M. COUTOULY - Tel : 04 42 91 71 64 / DAFIP

L'Institut d'Études Politiques d'Aix-en-Provence dispense une formation universitaire qui vise à apporter une contribution à la compréhension des différents défis liés à la diversification du paysage religieux en France et à sa gestion publique en régime de laïcité.

Cette formation est destinée à toute personne intéressée par les différents niveaux de la gestion pratique de la pluralité religieuse, dans la France contemporaine (sociologique, juridique, administratif, financier...).

L'enseignement universitaire est constitué de 138 heures de cours obligatoires et de 10 heures de séminaires thématiques.

Les cours et les séminaires ont lieu sur 2 jours consécutifs, le mercredi et le jeudi, une fois par mois de septembre à juin.

Les coûts de formation s'élèvent à 850 €

L'académie d'Aix-Marseille inscrit la préparation de ce diplôme dans son plan académique de formation. La mobilisation du compte personnel à la formation pourra permettre la prise en charge du coût de la formation à hauteur de 600 euros pour 2 candidats de l'académie. La prise en charge est conditionnée à l'assiduité à la formation.

Les candidats s'engagent à remplir des missions de formation si nécessaire.

Candidatures et inscriptions :

Pour faire acte de candidature, vous devez adresser **avant le 11 juillet 2018** un curriculum vitae et une lettre de motivation visés par votre supérieur hiérarchique, par mail, à ce.svs@ac-aix-marseille.fr

Une commission de sélection se tiendra pour désigner les personnes retenues.

Les candidats retenus devront s'inscrire individuellement à l'université auprès de laquelle les frais de formation restant à leur charge devront être directement acquittés.

Signataire : Pour le Recteur et par délégation, Pascal MISERY, Secrétaire Général de l'Académie d'Aix-Marseille